

N° /DJA/SSACA

Date du :

Rapport
à
l'assemblée de la province Sud

OBJET : modification de la délibération n°43-2009 APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes extérieurs

PJ: projet de délibération

Conformément aux dispositions de l'article 2 de la délibération n°16-2011/APS instituant un nouveau dispositif d'aide à la création artistique adoptée par l'assemblée de la province Sud le 26 mai dernier, il convient de procéder à la désignation d'un membre de l'assemblée de province.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.